POLITIQUE DE RELATIONS HARMONIEUSES AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

ÉNONCÉ GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE

LA SOCIÉTÉ KRUGER CONSIDÈRE QU'IL EST SOUHAITABLE, AUX PLANS SOCIAL, CULTUREL ET ÉCONOMIQUE, D'ÉTABLIR DE SOLIDES LIENS D'AFFAIRES AVEC LES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA ET DE FAVORISER LA VOIE DE LA COMMUNICATION ET DU PARTENARIAT. DE TELLES RELATIONS DEVRONT ÉVOLUER DANS UN ENVIRONNEMENT MUTUELLEMENT BÉNÉFIQUE.

PRINCIPES DIRECTEURS

La société Kruger s'engage à déployer des efforts afin de réaliser ses activités selon les principes directeurs suivants :

- Tenir compte de et respecter les valeurs traditionnelles des Premières Nations ainsi que les droits autochtones, dans le respect des lois fédérales et provinciales.
- Établir et maintenir un dialogue constructif avec les Premières Nations dans le respect des valeurs propres à chacun en vue de développer des relations mutuellement bénéfiques avec les collectivités autochtones en fonction des besoins sociaux, culturels et économiques.
- Définir et mettre en œuvre, en collaboration avec les Premières Nations concernées, un processus de consultation durable et adapté aux réalités des différentes communautés autochtones concernées et associer les différentes communautés autochtones à la planification de l'aménagement forestier durable de la société Kruger.
- Identifier, comprendre et tenir compte des besoins, attentes et activités traditionnelles des Premières Nations présentes sur les territoires où la société Kruger exerce ses activités d'aménagement forestier.

- Encourager et participer, en partenariat avec les Premières Nations, à la mise sur pied de programmes de développement d'entreprise, d'accès à l'emploi et de formation continue de la main d'œuvre autochtone dans les domaines reliés à la forêt et à la transformation de la matière ligneuse.
- Favoriser l'harmonisation et le respect des différentes politiques d'embauches et d'attribution de contrat, afin de permettre aux membres des Premières Nations de postuler pour des emplois et / ou des contrats et ce, de manière juste et équitable.
- Favoriser le développement de relations d'affaires durables avec les Premières Nations conformément aux différentes politiques et standards de la société.

Joseph Kruger II

John Kruger 5

Président du Conseil d'administration et chef de la direction

